

DEC150108DR15

Décision portant nomination de M. Pierre MEOULE aux fonctions de Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément de la directrice de la Stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion et de l'Agent comptable principal ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre MEOULE, inspecteur divisionnaire de classe normale des Finances publiques, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2015, Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine en remplacement de Mme Sylvette VEZIEN, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 16 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Gaëlle BUJAN